

Rapport financier

2020



Croix-Rouge vaudoise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Rue Beau-Séjour 9-13, CP 5683 – CH-1002 Lausanne

Tél. 021 340 00 70 – Fax 021 320 66 73

<http://www.croixrougevaudoise.ch>

e-mail: info@croixrougevaudoise.ch





Comptes annuels 2020

Croix-Rouge vaudoise

Le rapport financier 2020 est disponible sur le site internet de la Croix-Rouge vaudoise
<https://www.croixrougevaudoise.ch>



Bilan au 31.12.

en CHF	Précision chiffre annexe	2020	2019
ACTIFS			
Liquidités	1	6 772 386.77	2 409 477.44
Liquidités « Mimosa »		93 297.10	94 067.75
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	310 589.95	464 155.20
./ Du croire		(21 153.57)	(27 180.50)
Autres créances	2	205 296.20	44 491.75
Impôt anticipé		2 967.05	2 960.05
Dépôts		1 034.00	668.05
Stocks		2 346.05	2 436.90
Actifs de régularisation	3	160 472.55	326 894.35
Actifs circulants		7 527 236.10	3 317 970.99
Immobilisations corporelles			
	4a		
- Mobilier et installations		7 774.37	26 550.69
- Infrastructure		70 681.28	49 646.12
- Véhicule		1.00	1.00
- Aménagements		3 794.53	6 617.69
- Terrains		1.00	1.00
Immobilisations financières			
	4b		
- Garanties de loyers		20 419.95	20 417.95
Actifs immobilisés		102 672.13	103 234.45
TOTAL ACTIFS		7 629 908.23	3 421 205.44
PASSIFS			
Dettes à court terme	5	417 336.61	241 946.65
Dettes financières à court terme	6	650 000.00	-
Passifs de régularisation	7	239 313.43	144 194.10
Provision à court terme	8	76 008.93	93 880.73
Capitaux de tiers à court terme		1 382 658.97	480 021.48
Dettes financières à long terme	9	-	200 000.00
Capitaux de tiers à long terme		-	200 000.00
Capital des fonds		957 585.84	866 710.35
Capital des fonds	10	957 585.84	866 710.35
Capital de base		172 821.96	172 821.96
Capital lié		245 112.30	154 384.55
Capital libre		4 871 729.16	1 547 267.10
Capital de l'organisation	11	5 289 663.42	1 874 473.61
TOTAL PASSIFS		7 629 908.23	3 421 205.44



Compte d'exploitation

en CHF	Précision chiffre annexe	2020	2019
PRODUITS			
Produits de dons et de campagnes de recherche de fonds		5 107 511.20	3 044 806.08
Ventes de marchandises		116 804.00	147 956.45
Produits de prestations de services		1 173 050.91	1 747 789.31
Contributions des pouvoirs publics		3 368 117.87	3 764 731.50
Contributions d'œuvres d'entraide		374 144.20	80 051.10
Produits d'exploitation	12	10 139 628.18	8 785 334.44
CHARGES			
Charges pour dons et campagnes de recherche de fonds	15	(359 588.52)	(311 507.96)
Achats de marchandises	14	(10 446.15)	(14 975.05)
Prestations, aide matérielle	14	(97 438.13)	(99 169.38)
Charges de personnel	13	(4 922 528.01)	(5 870 711.60)
Autres charges d'exploitation	16	(1 134 726.27)	(1 188 928.00)
Charges d'exploitation		(6 524 727.08)	(7 485 291.99)
Résultat d'exploitation		3 614 901.10	1 300 042.45
Amortissements sur immobilisations corporelles	4a	(80 990.27)	(143 562.17)
Résultat financier	17	(9 539.61)	139 822.59
Résultat exceptionnel	18	(18 305.92)	6 877.79
Résultat avant variation du capital des fonds et de l'organisation		3 506 065.30	1 303 180.66
Dotations au capital des fonds	20	(270 070.99)	(365 760.00)
Prélèvements au capital des fonds	20	179 195.50	120 803.60
Résultat avant variation du capital de l'organisation		3 415 189.81	1 058 224.26
Dotations au capital de l'organisation	20	(3 852 930.00)	(1 649 960.50)
Prélèvements au capital de l'organisation	20	436 402.25	427 178.40
Résultat de l'exercice		(1 337.94)	(164 557.84)



Tableau de financement

Le tableau de financement complète le bilan et le compte d'exploitation en donnant des indications supplémentaires sur les processus d'investissements et de financement ainsi que sur l'évolution de la situation financière de l'Association cantonale vaudoise.

en CHF	Précision chiffre annexe	2020	2019
Résultat avant variation du capital de l'organisation	20	3 415 189.81	1 058 224.26
Variation du capital des fonds		90 875.49	244 956.40
Amortissements	4a		
- Mobilier et infrastructure		78 167.11	62 019.94
- Aménagements/terrains		2 823.16	81 542.23
Attribution/(dissolution) de ducroire		(6 026.93)	1 412.32
(Plus-value) / moins-value sur les titres et les garanties	17	(2.00)	(152 987.46)
(Augmentation) / diminution titres		0.00	0.00
(Augmentation) / diminution créances		153 565.25	(217 472.95)
(Augmentation) / diminution dépôts		(365.95)	103.60
(Augmentation) / diminution impôt anticipé		(7.00)	1 142.20
(Augmentation) / diminution stocks		90.85	67.15
(Augmentation) / diminution autres créances		(160 804.45)	(31 564.70)
(Augmentation) / diminution actifs de régularisation		166 421.80	(39 895.48)
Augmentation / (diminution) dettes à court terme		175 389.96	(91 204.10)
Augmentation / (diminution) passifs de régularisation		95 119.33	(13 633.80)
Augmentation / (diminution) provision à court terme		(17 871.80)	(41 994.10)
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	19	3 992 564.63	860 715.51
(Investissements) / désinvestissements placements financiers		0.00	1 024 183.58
(Investissements) / désinvestissements immobilisations corporelles	4a	(80 425.95)	(62 541.75)
(Investissements) / désinvestissements immobilisations s/exploitation	4a	0.00	0.00
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	19	(80 425.95)	961 641.83
Augmentation / (diminution) dettes financières à court terme		650 000.00	(332 491.65)
Augmentation / (diminution) dettes financières à long terme		(200 000.00)	0.00
Flux financiers provenant de l'activité de financement		450 000.00	(332 491.65)
Total flux financiers	19	4 362 138.68	1 489 865.69
Disponibilités au 1er janvier		2 503 545.19	1 013 679.50
Disponibilités au 31 décembre		6 865 683.87	2 503 545.19
Variation des disponibilités	19	4 362 138.68	1 489 865.69



Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital présente les dotations en moyens ressortissant au capital des fonds et au capital de l'organisation, leur utilisation et leur niveau.

Le capital des fonds comprend les moyens à affectation déterminée pour des prestations de services.

Le capital de l'organisation regroupe les moyens relevant du financement propre, sans limitation d'utilisation par des tiers.

en CHF	Explications Lettre	Existant initial 01.01.2020	Rentrées	Résultat de l'exercice	Sorties	Existant final 31.12.2020
Capital des fonds						
	- Fonds affectés jeunesse	50 000.00			(25 000.00)	25 000.00
	- Fonds affectés aide à la famille	355 813.30	17 340.00		(6 000.00)	367 153.30
	- Fonds affectés travaux	9 645.35	90 000.00		(16 892.00)	82 753.35
	- Fonds affectés informatique	250 719.20	3 000.00		(49 875.65)	203 843.55
	- Fonds affectés social et bénévolat	186 978.85	65 000.00		(65 000.00)	186 978.85
	- Fonds affectés péréquation réseau L	4 634.00	7 221.17			11 855.17
	- Fonds affectés demande individuelle	8 919.65	31 000.00		(16 427.85)	23 491.80
	- Fonds affectés péréquation UPPEC	-	56 509.82			56 509.82
	Total Capital des fonds	866 710.35	270 070.99		(179 195.50)	957 585.84
Capital de l'organisation						
	Capital de base	172 821.96				172 821.96
	- Fonds liés 2ème pilier	87 480.15				87 480.15
	- Fonds liés support	38 384.00				38 384.00
	- Fonds liés fondations	3 040.00	12 290.00		(9 302.25)	6 027.75
	- Fonds liés structure CRV	6 480.40				6 480.40
	- Fonds liés Croix-Rouge suisse	19 000.00	87 740.00			106 740.00
	Capital lié	154 384.55	100 030.00		(9 302.25)	245 112.30
	Capital libre	1 547 267.10	3 752 900.00	(1 337.94)	(427 100.00)	4 871 729.16
	Total Capital de l'organisation	1 874 473.61	3 852 930.00	(1 337.94)	(436 402.25)	5 289 663.42



Annexe aux comptes annuels

Principes de comptabilité et de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'Association Croix-Rouge vaudoise sont présentés en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, le guide Harmonisation des comptabilités des AC CR, les standards de la Fondation ZEW0, le droit suisse ainsi qu'avec les dispositions des Statuts de l'organisation.

Le présent document restitue une image fidèle, c'est-à-dire conforme aux conditions réelles, de la situation de la fortune, des finances et des résultats de l'Association Croix-Rouge vaudoise. Les bases d'évaluation générales selon le cadre conceptuel des SWISS GAAP RPC s'appliquent en l'espèce.

Organisations poursuivant des buts similaires :

- Croix-Rouge Suisse (CRS)
- Fondation Humanitaire de la Croix-Rouge suisse (FAH)
- Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile (AVASAD)
- Pro Senectute Vaud (PSV)
- Caritas Vaud (CVD)
- Pro Infirmis Vaud (PIVD)
- Association vaudoise des institutions médico-psycho-sociales (HévivA)
- Association Suisse du Mimosa du Bonheur (ASMB)
- Service De l'Emploi (SDE)
- Service de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education de la Ville de Lausanne
- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- Direction de l'Insertion et des Solidarités (DIRIS)
- Service de Prévoyance et Aide Sociale (SPAS)
- Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)
- Service de Protection de la Jeunesse (SPJ)
- Unité de Pilotage des Prestations Educatives Contractualisées (UPPEC)
- Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
- Office de l'Assurance Invalidité (OAI)
- Association pour la Sante et la Sécurité du Travail, Secteur des Affaires Sociales, Québec (ASSTSAS)
- Sodimed SA

Bilan

1) Liquidités :

Ces dernières sont composées des comptes de chèques postaux et bancaires ainsi que des caisses des Antennes régionales. Tous les montants sont tenus en CHF uniquement et ne font pas l'objet d'une conversion en fin d'exercice.



2) Créances – débiteurs :

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Ces dernières représentent les factures des prestations relatives aux différents Secteurs de l'Institution qui n'ont pas encore été encaissées en fin d'année ainsi que pour 2020 des soldes en notre faveur concernant les décomptes de charges sociales.

3) Actifs de régularisation :

Les montants d'actifs de régularisation de CHF 160'472.55 (CHF 326'894.- en 2019) sont principalement composés de subventions à percevoir encore pour l'exercice 2020 dont CHF 92'877.75 (CHF 220'606.- en 2019) de la part de collectivités publiques et CHF 25'727.10 (CHF 34'916.- en 2019) de la part d'organisations poursuivant des buts similaires. Le solde représente des factures déjà honorées pour l'exercice 2021 ainsi que des produits divers à recevoir pour l'exercice 2020.

4a) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire avec comme base les durées d'amortissement suivantes :

Mobilier et installations	4 ans
Infrastructure de bureau	3 ans
Véhicule	5 ans
Aménagements	sur la base des baux à loyer

Tableau des immobilisations

en CHF	Mobilier Installations	Infrastructure bureau	Véhicule	Aménagements et Terrains	Total
Valeur brute au 01.01.2020	399 827.50	1 330 247.40	38 024.85	1 232 546.50	3 000 646.25
Investissements 2020	3 769.50	76 656.45	0.00	0.00	80 425.95
Valeur brute au 31.12.2020	403 597.00	1 406 903.85	38 024.85	1 232 546.50	3 081 072.20
Fonds d'amortissement au 01.01.2020	373 276.81	1 280 601.28	38 023.85	1 225 927.81	2 917 829.75
Amortissements 2020	22 545.82	55 621.29	0.00	2 823.16	80 990.27
Fonds d'amortissement au 31.12.2020	395 822.63	1 336 222.57	38 023.85	1 228 750.97	2 998 820.02
Valeur nette au 31.12.2020	7 774.37	70 681.28	1.00	3 795.53	82 252.18
Valeur nette au 01.01.2020	26 550.69	49 646.12	1.00	6 618.69	82 816.50

Les investissements inférieurs à CHF 500.00 ne sont pas activés.

La rubrique « Aménagements » comprend les aménagements effectués dans les locaux sis à Lausanne (Beau-Séjour) ainsi que ceux de l'Antenne régionale d'Aigle et de la Garderie les Koalas.

La valeur d'assurance incendie mobilière : CHF 1'177'000.00 au 31.12.2019
CHF 1'177'000.00 au 31.12.2020

A la suite d'un legs institué au nom de la Croix-Rouge vaudoise, des terrains agricoles situés à Breteigny ont été reçus comme donation en nature. Ils ont fait l'objet d'une inscription au bilan à CHF 1.- pour mémoire. La Croix-Rouge vaudoise encaisse un montant de CHF 1'475.00/an au titre de location des terrains.



4b) Immobilisations financières :

Un montant de CHF 20'419.95 (CHF 20'418.- en 2019) est bloqué sur quatre comptes de garantie de loyers

5) Dettes à court terme :

Ce montant se compose de charges de fournisseurs à payer pour CHF 283'414.30 (CHF 241'947.- en 2019) ainsi qu'un solde de CHF 133'922.31 en lien avec le Fonds Coronavirus de la Chaîne du Bonheur.

En effet, en 2020, la Chaîne du bonheur a récolté des fonds pour soutenir, par le biais d'aides individuelles, les personnes touchées par la pandémie. Elle a délégué à la CRS et aux Associations cantonales la gestion de ce fonds. En date du 31.12.2020, le solde qui s'élève à CHF 133'922.31 est composé d'une part des contributions de soutien restant encore à verser et d'autre part d'une rémunération de 10% qui revient à la Croix-Rouge vaudoise au titre de dédommagement des frais administratifs. Par mesure de prudence, le produit y relatif sera comptabilisé dans les comptes d'exploitation de la Croix-Rouge vaudoise à l'issue du projet (2021).

6) Dette financière à court terme :

Ce montant se compose d'une part d'un crédit de CHF 200'000.00 accordé par la Croix-Rouge suisse en date du 19 janvier 2009, d'une durée de 12 mois, puis reconduit les années suivantes (échéance au 31.12.2021) au taux de 1,50 % et, d'autre part, d'un prêt Covid-19 de la Confédération de CHF 450'000.- pour une durée maximale de 5 ans; le taux d'intérêt défini à l'al. 3, let. A de l'ordonnance est de 0,0 % (max 500'000.-) la 1^{ère} année.

Une ligne de crédit d'un montant de CHF 500'000.00, accordée par la Banque Cantonale Vaudoise, au taux d'intérêt de 3.90 % l'an et 0.25 % de commission par trimestre est toujours en vigueur. Elle sera supprimée en 2021. Il n'existe pas d'autre limite de crédit.

7) Passifs de régularisation :

Les montants de passifs de régularisation sont principalement composés de factures des prestations de formation pour l'année 2021 déjà encaissées et facturées en 2020 pour un montant de CHF 21'600.00 (CHF 54'827.- en 2019), des frais provisionnés concernant l'audit des comptes 2020 pour un montant de CHF 13'000.00 (CHF 13'000.- en 2019), le solde de CHF 204'713.43 (CHF 76'367.- en 2019) représentant des charges d'exploitation à payer ainsi que le solde de diverses subventions à rembourser de l'exercice 2020.

8) Provision à court terme :

La provision pour heures supplémentaires et vacances a été diminuée de CHF 17'871.80 au 31 décembre 2020 (diminuée de CHF 41'994.- en 2019). Au 31 décembre 2020, cette provision représente un montant de CHF 76'008.93 (CHF 93'881.- en 2019). La provision pour heures supplémentaires et vacances est comprise dans la masse salariale brute dans le compte d'exploitation.

9) Dettes financière à long terme :

Le montant de CHF 200'000.00 en 2019 correspond au crédit accordé par la Croix-Rouge suisse en date du 19 janvier 2009, a été transféré au 31.12.2020 dans les dettes financières à court terme compte tenu de son remboursement en 2021.

10) Capital des fonds :

Ce dernier fait état des fonds affectés spécialement à des prestations ou projets de l'Institution (cf. tableau de variation du capital).

11) Capital de l'organisation :

Ce dernier présente les moyens relevant du financement propre de l'organisation, sans limitation d'utilisation. Il est composé du capital de base, du capital lié ainsi que du capital libre.



Compte d'exploitation

12) Produits d'exploitation :

L'Institution est financée à raison de

- 50.37 % par le biais de ses recherches de fonds annuelles (34.66 % en 2019) dont 2.58 % concernant les campagnes de recherches de fonds en collaboration avec le service de « Fundraising » de la Croix-Rouge suisse (2.15 % en 2019),
- de 12.72 % relatif à la facturation de ses prestations (21.58 % en 2019),
- de 33.22 % par les pouvoirs publics (Communes, Cantons et Confédération) (42.85 % en 2019)
- et le solde de 3.69 % relatif aux produits des œuvres d'entraide et de la Croix-Rouge suisse (0.91 % en 2019).

Les revenus d'exploitation se décomposent comme suit :

Produits de dons et campagne de recherches de fonds	en CHF	2020	2019
Dons		689 690.70	2 023 478.89
Campagnes de recherche de fonds		261 225.30	189 040.34
Cotisations annuelles (membres)		846 205.10	794 826.50
Cotisations sur prestations		17 690.10	15 720.00
Legs et héritage		3 292 700.00	21 740.35
Total		5 107 511.20	3 044 806.08
Dont revenus à affectation limitée		270 070.99	365 760.00
Dont revenus à affectation libre		4 837 440.21	2 679 046.08

Produits de prestations de services - ventes marchandises	en CHF	2020	2019
Social et Bénévolat		157 653.12	315 259.80
Formation		646 772.70	916 333.05
Aide aux Familles		367 815.09	511 778.21
Ventes de marchandises		116 804.00	147 956.45
Divers prestations administratives		810.00	4 418.25
Total		1 289 854.91	1 895 745.76

Contributions des pouvoirs publics	en CHF	2020	2019
Communes		435 912.50	483 480.00
Canton		2 281 291.37	2 566 757.50
Confédération (yc LAVS art. 101 bis)		650 914.00	714 494.00
Total		3 368 117.87	3 764 731.50

Contributions d'œuvres d'entraide, d'institutions	en CHF	2020	2019
Croix-Rouge suisse		374 144.20	55 038.30
Autres œuvres d'entraide		-	25 012.80
Total		374 144.20	80 051.10

Total des produits d'exploitation		10 139 628.18	8 785 334.44
--	--	----------------------	---------------------



13) Charges du personnel :

La masse salariale du personnel auxiliaire (Secteur Santé et Aide aux Familles, yc la garderie) correspond à 8.75 % du total des salaires du personnel (10.09 % en 2019).

Elles comprennent les autres frais du personnel qui correspondent aux charges sociales patronales, aux indemnités kilométriques reversées aux chauffeurs bénévoles du Service des Transports ainsi qu'au personnel auxiliaire, aux frais de repas de la garderie, aux indemnités liées à l'accueil des civilistes durant l'année, aux frais de déplacement du personnel infirmier et de formation ainsi qu'à la formation continue et au perfectionnement du personnel de l'Institution (yc les bénévoles), selon les dispositions en vigueur et annexées au Statut du personnel. Les salaires comprennent un montant de CHF 465'125.00 pour l'organe de direction. (CHF 455'210.- en 2019).

En 2020, l'Association a perçu des RHT pour un montant total de CHF 269'212.30 pour l'ensemble de ses activités durant la période de semi-confinement au courant du printemps 2020.

Les activités de l'Association cantonale vaudoise sont fournies dans une large mesure par des bénévoles. Les prestations concernées sont principalement le service d'aide et d'accompagnement ainsi que le service des transports. La valorisation de ces activités, à un taux horaire de CHF 28.-/h représente un montant de CHF 679'980.00 (CHF 1'161'524.- en 2019).

		2020	2019
Heures Bénévoles	heures	24 285.00	41 483.00
Valorisation des heures bénévoles à CHF 28.- CHF	en CHF	679 980.00	1 161 524.00

Engagement de prévoyance

Les collaborateurs de la Croix-Rouge vaudoise sont assurés contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité et du décès auprès d'AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier (fondation inscrite au registre du commerce de la prévoyance professionnelle, no d'enregistrement AVS 3400). Il s'agit d'une fondation collective dotée d'un plan en primauté des cotisations, selon lequel les employés versent des cotisations définies et l'employeur finance la différence entre la contribution totale et les contributions des employés. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées.

Avantages (actifs) / engagements (passifs) économiques et charges de prévoyance

		2020	2019
Degré de couverture selon art. 44 OPP 2		1)	1)
Avantage économique de la CRV		aucun	aucun
Charges de prévoyance incluses dans les charges sociales	CHF	364'612.10	403'077.40

Le Conseil de Fondation AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier, a approuvé les comptes annuels 2019, présentés conformément à la recommandation SWISS GAAP RPC 26. Au moment de l'établissement des présents comptes, les comptes annuels 2020 AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier n'étaient pas encore disponibles (disponibles en juin 2021).

1) S'agissant d'une fondation collective, la caisse de prévoyance de la Croix-Rouge vaudoise ne dispose pas d'un degré de couverture propre.

A noter qu'AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier applique un tarif net sans participation aux excédents.



14) Charges sur prestations :

Depuis 72 ans, la Croix-Rouge vaudoise participe activement, au sein de l'Association Suisse du Mimosa du Bonheur, à la vente annuelle de Mimosa afin de récolter des fonds qui pourront être ainsi reversés en aide directe aux enfants défavorisés du Canton de Vaud.

En 2020, c'est un montant CHF 58'721.30 (CHF 46'974.- en 2019) qui a été reversé en faveur des enfants.

Enfin, le Secteur Formation utilise du matériel pédagogique en adéquation avec les normes édictées pour un coût total en 2020 de CHF 21'877.00 (CHF 23'258.- en 2019).

15) Charges membres et recherches de fonds :

L'Institution, par le biais d'un contrat national, collabore avec une société de recrutement de membres. Une commission est rétrocédée annuellement à cette dernière pour les adhésions et la gestion de celles-ci.

En 2020, ce sont les Districts d'Aigle, Lausanne (couronne uniquement) et de Lavaux-Oron qui ont été prospectés entre le 17 février et le 16 mars, date à laquelle ladite campagne de sensibilisation aux activités et prestations de l'Association cantonale a été stoppée en raison de la pandémie.

Conjointement et ce depuis 2017, la Croix-Rouge vaudoise réalise des mailings en collaboration avec le Service « Kundenberatung » de la Croix-Rouge suisse. Durant l'exercice, cinq publipostages ont été expédiés.

Les charges 2020 présentent un montant de CHF 95'464.73 (CHF 102'668.- en 2019).

16) Autres charges d'exploitation :

◦ Frais des locaux

Les frais de locaux sont composés des locations et les charges relatives de la Croix-Rouge sur les sites de Lausanne, Morges, Nyon, Yverdon, Vevey et Aigle pour un montant de CHF 624'667.55 (CHF 621'559.- en 2019).

◦ Frais de d'assurance véhicule

La Croix-Rouge vaudoise bénéficie d'une police d'assurance véhicule nationale auprès d'Allianz Suisse, coordonnée par la Croix-Rouge suisse, concernant la circulation routière. L'Association Cantonale vaudoise verse une prime de 4.70 cts par kilomètre effectué à la Croix-Rouge suisse.

En 2020, le nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des collaborateurs est de 257'748.21 (489'553.- en 2019).

◦ Frais de publicité et de relations publiques

La campagne des Personnalités et Valeurs initiée au printemps 2019 s'est poursuivie en 2020. Provisoirement suspendue en raison de la pandémie, elle est appelée à se poursuivre et à se développer.

Des promotions pour le bénévolat, la formation d'Auxiliaires de Santé Croix-Rouge, de la boutique de seconde-main « Au fil rouge » et de la Garde d'Enfants à Domicile ont été menées, tandis que d'autres démarches promotionnelles qui devaient se tenir ont dû être abandonnées pour les mêmes raisons sanitaires.

Nous relevons la collaboration instaurée avec Sodimed qui commercialise du matériel médical et dispense tous conseils en la matière, grâce à qui nous pouvons bénéficier d'un grand nombre d'appareils et de mobilier pour les salles de pratique. Toutes ces actions ont pour objectif de valoriser nos prestations et activités et de les faire reconnaître, tant au grand public qu'aux Autorités étatiques.

◦ Autres frais d'exploitation

L'Association Cantonale vaudoise reverse à la Croix-Rouge suisse une cotisation annuelle calculée en fonction du nombre d'habitants du Canton de Vaud.

En 2020, cette dernière est de CHF 24'180.20 (CHF 23'794.- en 2019), ainsi que des cotisations pour CHF 34'328.15 (CHF 27'445.- en 2019) à diverses associations poursuivant des buts similaires.

Les autres frais d'exploitation correspondent principalement aux charges de téléphone, d'affranchissement et de matériel bureautique pour un montant de CHF 123'193.48 (CHF 132'927.- en 2019), aux honoraires de tiers (yc prestations de la fiduciaire) pour CHF 25'504.00 (CHF 25'164.- en 2019), les frais correspondants à l'organisation de l'assemblée générale et des rapports annexes pour CHF 5'044.30 (CHF 7'400.- en 2019 yc les frais d'envois), le solde correspondant à la maintenance et aux interventions concernant le réseau informatique ainsi que la location des serveurs pour CHF 265'308.15 (CHF 244'851.- en 2019).



17) Résultat financier :

Les intérêts débiteurs et les frais relatifs aux comptes de liquidités se montent à CHF 9'561.61 (CHF 21'622.- en 2019) dont CHF 3'000.- concernent les intérêts sur le prêt de la Croix-Rouge suisse (CHF 3'000.- en 2019). Les produits sur placements et comptes de liquidités représentent un montant de CHF 22.00 (CHF 8'459.- en 2019).

Pour rappel, la Croix-Rouge vaudoise avait réalisé une plus-value de CHF 118'777.18 sur le portefeuille de titres et une plus-value de CHF 34'208.28 sur le dépôt de métaux précieux lors de la vente de son portefeuille en 2019.

18) Résultat exceptionnel :

Les charges exceptionnelles ou imputables à une autre période concernent principalement un remboursement pour le projet Primo 19-003 (Vivre ici), un transitoire surévalué des produits Texaid, un acquittement de factures en relation avec un changement de subventionneur, des décomptes de chauffage antérieurs à 2020, une correction relative à l'action Bô Noël ainsi qu'une indemnité versée suite au décès d'une collaboratrice, pour un total de CHF 29'823.94 (CHF 9'603.- en 2019).

En ce qui concerne les produits exceptionnels ou imputables à une autre période, il s'agit d'une redistribution de la taxe CO2 de la caisse de compensation, d'un soutien reçu post clôture 2019 de la CRS au projet Relève parentale, un solde de subvention de la plateforme du bénévolat après validation du décompte final, une reclassification de facture en lien avec le SDE intégré sous 2020 par ces derniers et en 2019 de notre côté ainsi que divers décomptes de l'année précédente pour un total de CHF 11'551.17 (CHF 16'481.- en 2019).

19) Tableau de financement :

Le flux de fonds de l'activité d'exploitation a été positif durant l'exercice 2020 de CHF 3'992'564.63 (positif de CHF 860'716.- en 2019), le flux d'activité d'investissement a été négatif en 2020 de CHF 80'425.95 (positif de CHF 961'642.- en 2019) et celui provenant de l'activité de financement, positif en 2020 de CHF 450'000.00 (négatif de CHF 332'492.- en 2019).

La variation globale des liquidités est positive de CHF 4'362'138.68 (positive en 2019 de CHF 1'489'866.-).

20) Tableau de variation du capital :

La perte de l'exercice de CHF 1'337.94 (CHF 164'558.- perte en 2019) a été prélevée sur le capital de l'organisation.

Les prélèvements ont été effectués d'une part sur les fonds affectés pour CHF 179'195.50 (CHF 120'804.- en 2019), sur les fonds liés de CHF 9'302.25 (CHF 31'218.- en 2019) et sur les fonds libres de CHF 427'100.00 (CHF 395'961.- en 2019).

La dotation aux fonds affectés durant l'année a été de CHF 270'070.99 (CHF 365'760.- en 2019), de CHF 100'030.00 pour les fonds liés (CHF 3'000.- en 2019) et de CHF 3'752'900.00 (CHF 1'646'961 en 2019) pour les fonds libres.

Les prélèvements des fonds affectés concernent les Secteurs Santé et Aide aux Familles, Social et Bénévolat ainsi que l'Administration.

21) Contrats de location :

	2021 (1 an)	2022 – 2025 (2 à 5 ans)
Leasing fax et machines	4'267.05	323.10
Locaux	537'619.20	1'639'480.20

22) Événements postérieurs à la date du bilan :

Nous ne rapportons aucun événement significatif ultérieur à la date de clôture de l'exercice susceptible d'avoir une incidence sur les comptes 2020.



23) **Charges administratives :**

Selon la SWISS GAAP RPC21, doivent être présentées les charges administratives et les charges de collecte de fonds et de publicité générales.

A cet effet, la méthodologie ZEWO a été appliquée.

Charges de projets ou de prestations	en CHF	2020	2019
Total		4 365 586.27	5 356 049.27

Charges de collecte de fonds et de publicité générale	en CHF	2020	2019
Total		685 025.69	711 440.08

Charges administratives	en CHF	2020	2019
Total		1 555 105.39	1 561 364.81

C. Wick/D. Martino / Mars 2021



Rapport de performance

Généralités

La « Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse » est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Elle est inscrite au Registre du Commerce depuis le 15 juin 2012.

Il s'agit d'une Association cantonale au sens des statuts de la Croix-Rouge suisse, dont elle est membre actif. Elle a pour but d'accomplir les tâches humanitaires prévues par les statuts de la Croix-Rouge suisse, conformément aux Principes Fondamentaux de cette dernière et elle reconnue comme œuvre d'entraide et d'utilité publique.

Elle assure en particulier, sur le territoire et au niveau cantonal :

- l'exécution des décisions prises par les organes faïtiers de la Croix-Rouge suisse;
- la coordination des décisions et des actions entreprises, notamment dans les domaines sociaux et médico-sociaux;
- des activités propres, notamment d'aide aux jeunes parents, aux personnes âgées et en faveur de l'enfance défavorisée;
- la gestion d'un Secteur Formation, spécialement pour les métiers de la santé, de l'aide à la famille et du bénévolat;
- la collaboration avec d'autres Organisations de la Croix-Rouge suisse et des Institutions poursuivant des buts similaires.

La Croix-Rouge vaudoise se veut présente sur l'ensemble du territoire vaudois et la majorité de ses prestations sont aujourd'hui proposées sur l'entier du Canton.

Ses organes sont les suivants :

- l'Assemblée Générale : représentée par les membres de l'Association cantonale vaudoise;
- le Comité : composé de dix membres au moins, élus à la majorité par l'Assemblée générale, pour trois ans et rééligibles pour trois mandats au plus;
- l'Organe de révision : représenté pour l'exercice 2020 par la Fiduciaire Fidacor SA.

Ses engagements

La Croix-Rouge vaudoise concentre l'entier de ses activités en faveur de la population locale.

Son action repose sur le travail de bénévoles motivés et formés, de collaborateurs professionnels et qualifiés ainsi qu'avec le soutien de ses membres et donateurs.

La Croix-Rouge vaudoise est financièrement indépendante de la Croix-Rouge suisse. Ses ressources se composent des dons de ses membres et donateurs, du soutien de certaines entreprises et de subventions des Pouvoirs publics pour des activités bien précises.

Sa mission

Est orientée sur 3 axes principaux :

- Protéger la vie;
- Promouvoir la santé;
- Préserver la dignité humaine.



Ses activités

Se déroulent dans les domaines de :

- l'aide;
- l'intégration sociale;
- la santé;
- la formation.

Sa préoccupation

Traduire au quotidien l'application des Principes Fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge pour guider ses actions et accomplir sa mission :

- en concentrant ses forces sur des domaines dans lesquels elle est reconnue pour ses capacités;
- en privilégiant la qualité par rapport à la quantité;
- en connaissant et en comprenant la réalité locale, ce qui lui permet de concevoir des programmes adéquats et de répondre précisément à ces besoins;
- en recourant au bénévolat pour l'aider à accomplir sa tâche d'entraide;
- en mettant à disposition de la population les ressources humaines et financières qui lui sont confiées.

Son souhait

L'idéal humanitaire qu'elle souhaite transmettre doit permettre à la population de soutenir sa mission et de s'identifier à l'esprit qui l'anime.

Sa structure

- **Direction**

Directeur : **M. Daniel Drainville**

Directrice adjointe : **Mme Carine Wick**

Responsable du Service « Fundraising » et membre de la Direction : **Mme Nathalie Schaer**

- **Ressources Humaines**

Responsable des Ressources Humaines : **Mme Sandrine Gély-Richard**

- **Prestations clients**

Responsable des prestations clients : **Mme Elisabeth Gafsou**

Les activités de la Croix-Rouge vaudoise sont regroupées au sein de trois Secteurs :

- **Le Secteur Social et Bénévolat**

Coordinateur ad interim : **M. Paul Milliet**

De l'aide d'urgence à la lutte contre l'exclusion, les actions de solidarité sont nombreuses. Toutes ont pour objectif de créer des ponts entre les gens et de renforcer ainsi la responsabilité collective en faveur des plus démunis.

Le bénévolat peut prendre des formes variées, adaptées à tous les contextes de disponibilité, de statut social et de compétences et c'est ainsi qu'il peut proposer des activités régulières ou au contraire ponctuelles. L'essentiel demeurant de pouvoir offrir à ceux qui en ont besoin les forces et les disponibilités de ses bénévoles à travers des gestes humanitaires dont la société a tant besoin.



- **Le Secteur Santé et Aide aux Familles**

Responsable du secteur : **Mme Lelia Trezzini**

Ce Secteur est là pour soutenir toutes les familles. Des situations de vie courantes comme le recours à un/une Baby-Sitter aux situations d'urgence comme pour la prestation de Garde d'Enfants-Malades ou Parent-Rescousse, notre équipe est à l'écoute de vos besoins et se déplace pour y répondre. Le personnel engagé dans les situations à domicile peut intervenir 7 jours sur 7.

En outre, il existe la Garderie « Les Koalas », qui est une structure d'accueil pour la petite enfance, faisant partie du Réseau de Lausanne (Réseau-L), répondant au cadre de référence du Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ). Elle accueille les enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école enfantine.

- **Le Secteur Formation**

Dans une société comme la nôtre, caractérisée par sa complexité et son évolution rapide, il s'avère toujours plus important de se former au cours de sa vie. Pour répondre à cette nécessité, le Secteur Formation dispense des cours dans le domaine de la promotion de la santé en parcourant les différentes étapes de l'existence, de la petite enfance au très grand âge.

La promotion de la santé rend les personnes capables de veiller à leur bien-être et les encourage à agir de manière responsable vis-à-vis d'eux-mêmes et des autres.

La formation destinée aux adultes apporte un soutien aux personnes qui la suivent, en leur permettant d'assumer les différentes situations qu'elles doivent affronter et de participer au façonnement de leur environnement aussi bien privé que professionnel.

- **Collaborateurs :**

52 collaborateurs (38.52 EPT) au 31 décembre 2020

43 Assistantes Croix-Rouge sur l'exercice 2020 (4.00 EPT)

18 collaborateurs externes (1.08 EPT) travaillant sous mandats ponctuels, principalement pour le Secteur Formation et la Garderie « Les Koalas ».



SECTEUR SOCIAL & BENEVOLAT

Le Secteur Social & Bénévolat (SOB) offre une large palette de prestations à la population qui couvre une partie des besoins d'un individu tout au long de sa vie, de l'enfance au grand âge. Les domaines d'intervention sont :

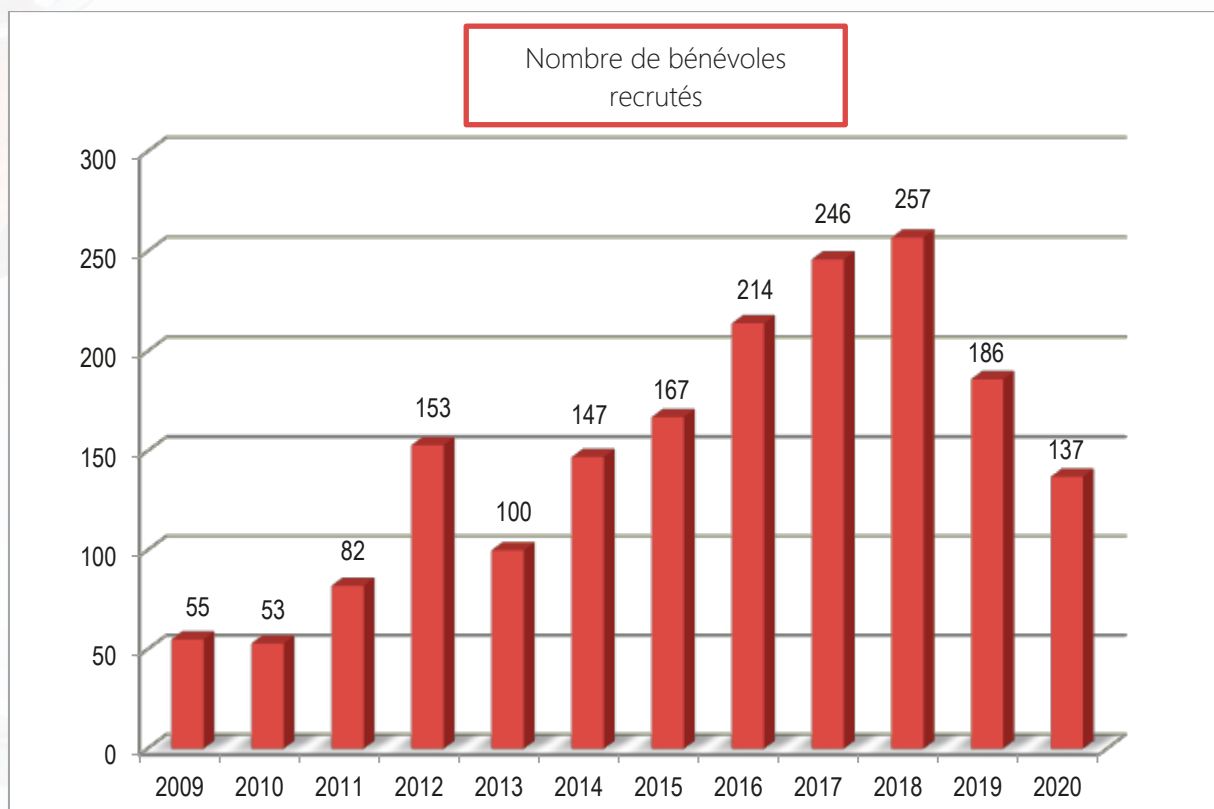
- le maintien à domicile et l'intégration sociale;
- l'insertion sociale et professionnelle;
- l'aide aux personnes en situation de précarité.

L'objectif de ce rapport est de fournir quelques éléments statistiques relatifs au bénévolat, aux domaines du maintien à domicile et de l'intégration professionnelle.

Le bénévolat fait partie de l'ADN de la Croix-Rouge vaudoise. En 2020, 137 nouveaux bénévoles ont rejoint les prestations du domaine du maintien à domicile et de l'intégration sociale ainsi que celui de l'aide aux personnes en situation de précarité. Durant la même année, 713 bénévoles ont été actifs au cœur de toutes nos activités régulières et ponctuelles.

Les bénévoles engagés durant l'année 2020 sont répartis dans les activités de la manière suivante :

- 120 pour le Service d'aide et d'accompagnement;
- 8 pour le Service des transports Croix-Rouge;
- 4 pour la prestation La Chaise Rouge;
- 5 pour le magasin de vêtements de seconde main Au Fil Rouge à Aigle.



Le pic de l'année 2012 correspond à la période de développement du projet de La Chaise Rouge. Celui de l'année 2014 correspond au développement du Service d'aide et d'accompagnement et à la mise en œuvre du nouveau domaine support au sein du SOB qui concentrait notamment les activités de marketing. La baisse du taux de recrutement de 2020 est surtout due à la situation sanitaire.



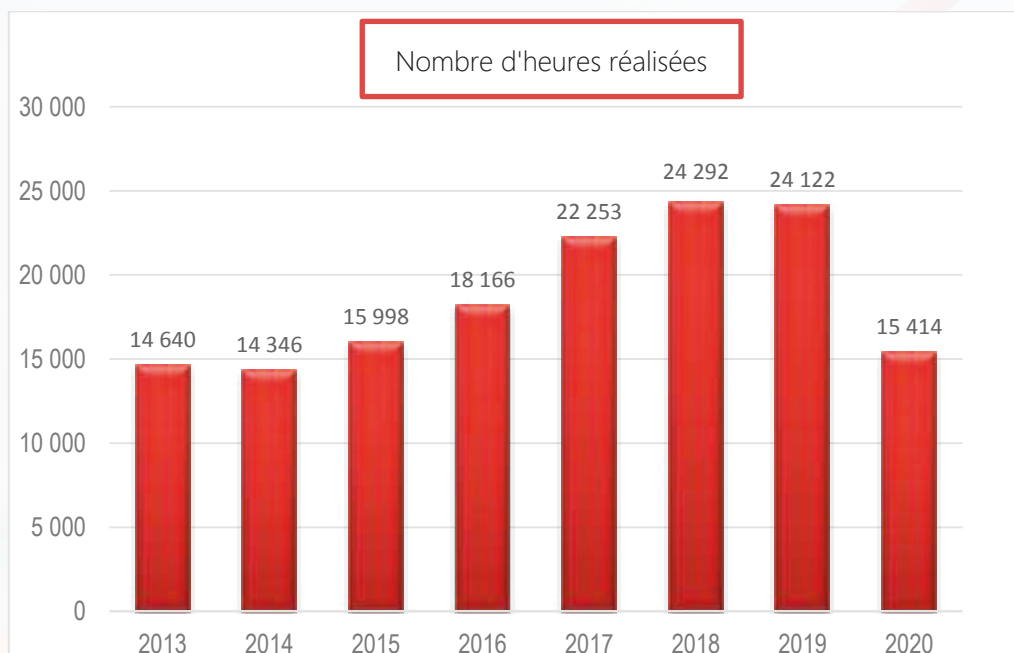
Le Service d'aide et d'accompagnement

Les prestations accomplies par les bénévoles du Service d'aide et d'accompagnement relèvent de l'appui dans les activités quotidiennes pour les personnes âgées, isolées ou à mobilité réduite. Elles couvrent des besoins en matière de services et des besoins relationnels :

- **assistance aux courses et repas**
faire les courses ou accompagner aux courses, aider à confectionner et partager un repas, aider au tri et au recyclage des déchets, vider la poubelle, chercher le courrier, etc.
- **accompagnement aux loisirs**
 - à domicile : présence, discussion, lecture, jeux, initiation à l'informatique, etc.
 - à l'extérieur : accompagner à un rendez-vous, se promener, boire un café, sortir au musée, au cinéma, au théâtre, au restaurant, etc.
- **relève bénévole pour proches aidants**
les activités décrites ci-dessus s'appliquent également dans le cadre de cette prestation.
- **accompagnement à distance (COVID-19)**
appels téléphoniques, visio-conférences ou encore échanges épistolaires : tels sont les moyens qui ont été déployés afin de maintenir le lien malgré la situation sanitaire.

L'intervention bénévole est centrée sur les notions d'échange, de partage, d'interactivité, de soutien et d'accompagnement. En 2020, 354 intervenants ont réalisé 15'414 heures bénévoles auprès de 437 bénéficiaires sur l'ensemble du canton de Vaud. La répartition des heures est la suivante :

- 364 heures pour le Chablais;
- 1'446 heures pour la Riviera;
- 9'595 heures pour la région de Lausanne;
- 3'055 heures pour la Côte;
- 955 heures pour le Nord vaudois et la Broye.

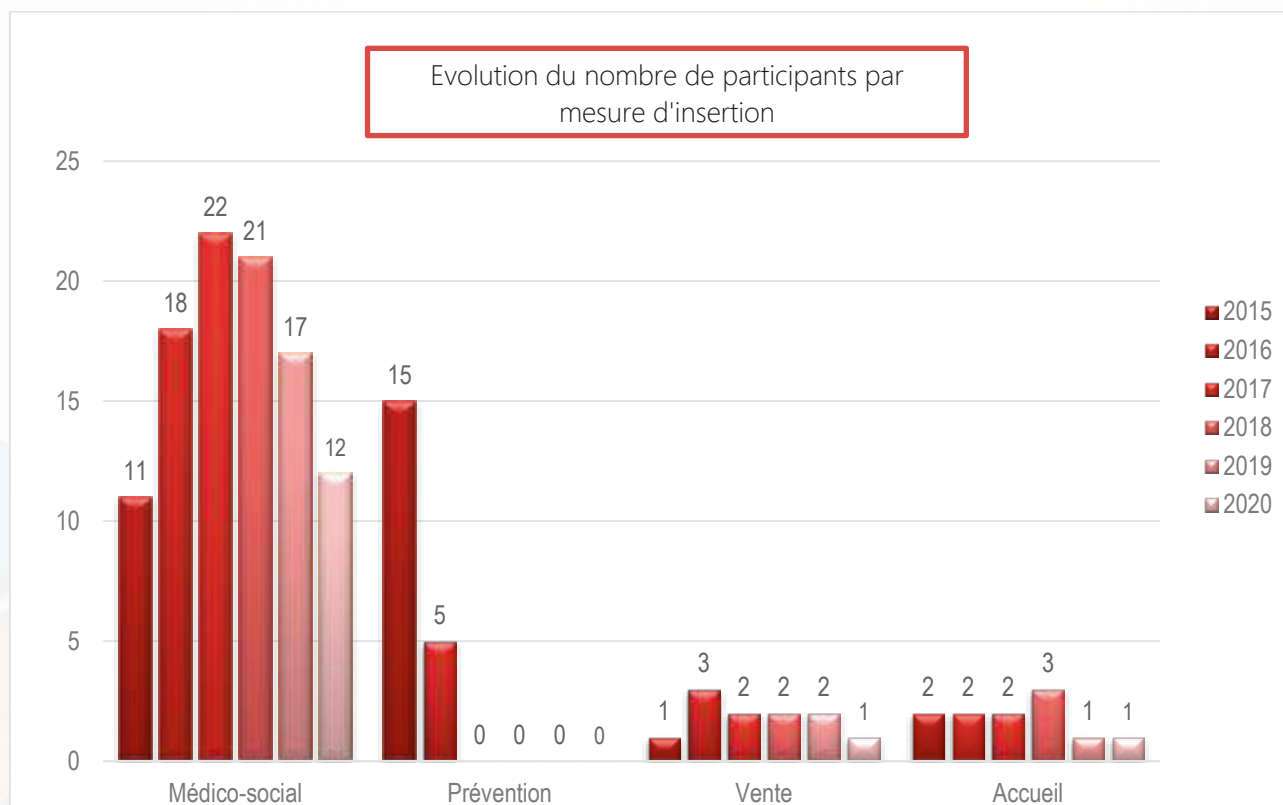




Insertion sociale et professionnelle

Nous proposons différentes mesures d'insertion sociale et professionnelle au sein du SOB, réparties entre les secteurs professionnels :

- du médico-social (assistant familial et assistant socio-éducatif);
- de la vente (gestionnaire de commerce de détail);
- de l'accueil (réceptionniste).

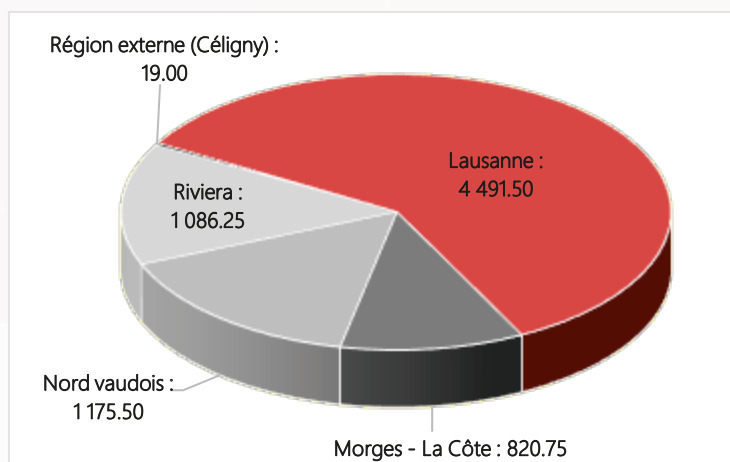


* Arrêt des offres dans le secteur de la prévention (assistant de prévention) en 2017.



SECTEUR SANTE ET AIDE AUX FAMILLES

Les Services d'Aide à la Famille regroupent : Garde d'Enfants Malades (GEM), Parents-Rescousse (PR), Relève Parentale (RP), Trait d'Union (TU), Baby-Sitting (BS), Garderie les Koalas.



Garde d'Enfants Malades (GEM)
Parents-Rescousse (PR)
Relève Parentale (RP)
Trait d'Union (TU)

En 2020, nous avons réalisé 7'593.00 heures pour ces quatre prestations, sur l'ensemble du canton de Vaud, avec une exception de 19 heures pour une famille sise à Céligny. C'est une prestation de Garde d'Enfant Malade réalisée à la demande de la Croix-Rouge genevoise avec laquelle la Croix-Rouge vaudoise a un partenariat frontalier. Nous avons ac-

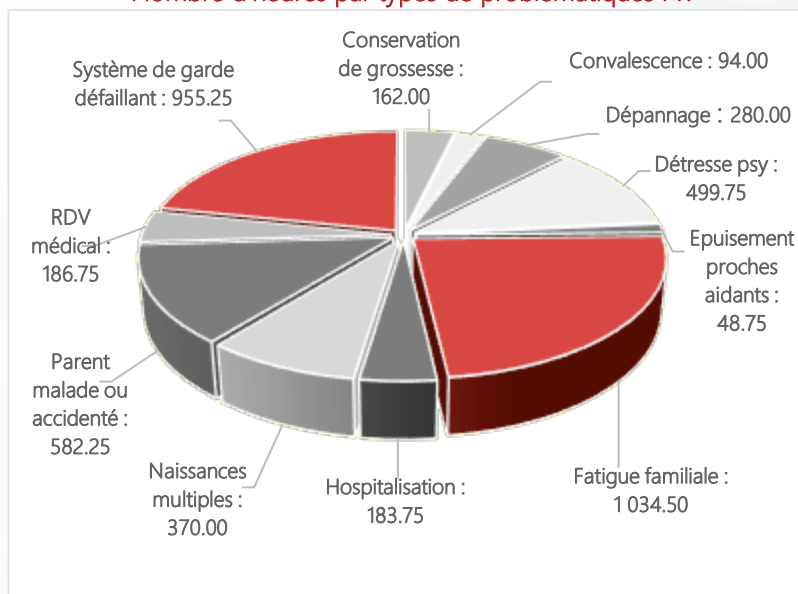
compagné 333 familles pour 452 enfants.

En raison du Covid-19, nous avons perdu 32% des heures réalisées pour l'ensemble des quatre prestations, par rapport à 2019.

Parents-Rescousse (PR)

Le Service Parents-Rescousse est conçu pour répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des difficultés personnelles et qui ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. Le but est d'assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant au sein de sa famille. Une Assistante Croix-Rouge, encadrée par l'équipe infirmière, prend le relais durant la période d'empêchement parental. La prestation se déploie sur l'ensemble du canton de Vaud. Le Service Parents-Rescousse est sollicité sur l'ensemble de l'année, pour des missions se déroulant aussi bien le jour que la nuit, notamment dans les situations d'épuisement parental lié à un retour de maternité avec naissances multiples, par exemple.

Nombre d'heures par types de problématiques PR



L'année 2020 comptabilise 4'397.00 heures, soit une baisse de 22% par rapport à 2019, en raison du Covid-19.

En 2020, nous sommes intervenus 778 fois pour 137 familles (10 bénéficiaires se retrouvent dans plusieurs problématiques) et avons gardé 197 enfants. Ces chiffres englobent la Relève Parentale liée au facteur d'épuisement proches aidants (soit 48.75 heures; 3 familles; 2 enfants; 18 interventions).

La prestation Parents-Rescousse a été élargie pour répondre aux besoins spécifiques des parents liés au contexte de la situation sanitaire pandémique, notamment lors de surcharge liée au télétravail ou pour la garde d'un enfant placé en quarantaine à domicile sans symptômes de Coronavirus.

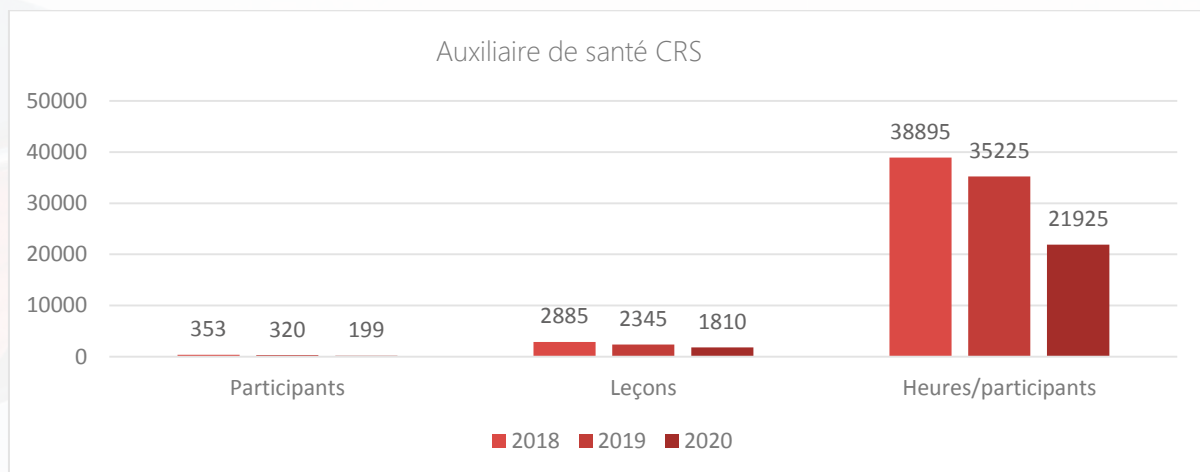


SECTEUR FORMATION

Le secteur formation de la Croix-Rouge vaudoise propose différentes formations destinées au tout public ainsi qu'aux professionnels : dans les domaines Médico-social, Petite Enfance, Promotion de la Santé et Santé et Sécurité au travail. Les formations proposées et pensées en fonction des besoins de chacun, touchent tous les âges de la vie, de la petite enfance à l'âge avancé. Elles se veulent ancrées dans la réalité du terrain et facilement transposables dans la pratique, ce qui représente une haute valeur ajoutée pour les participants et/ou les institutions. La qualité des prestations est garantie par le label eduQua. Son prochain renouvellement est planifié courant 2021.

Auxiliaire de santé CRS

La formation AS CRS permet aux participants d'obtenir un certificat d'auxiliaire de santé Croix-Rouge et d'acquérir les compétences indispensables afin d'œuvrer dans les établissements médicalisés ainsi qu'à domicile. Les auxiliaires de santé représentent une part importante (environ 70 %) du personnel soignant dans les établissements médico-sociaux du canton de Vaud notamment. Cette formation permet - après 120 heures de cours - d'accéder au monde du travail et d'exercer sur le terrain en possédant les outils indispensables pour pratiquer dans le domaine de l'accompagnement; qu'il s'agisse d'une reconversion professionnelle, d'un premier emploi ou encore d'une mesure d'insertion. Face aux enjeux grandissants et spécifiques de la santé communautaire, cette formation permet également de répondre à la demande croissante des « acteurs » du domaine de la santé cherchant à engager du personnel formé et compétent.



L'année 2020 s'est vue perturbée par l'événement inattendu de la pandémie Covid-19, ce qui a amené le Secteur Formation, lors de la première vague, tout d'abord à une interruption brutale des cours dispensés en présentiel, puis à une reprise progressive sur le reste de l'année 2020. Ces adaptations implémentées semaine après semaine ont découlé des directives fédérales et cantonales prises dans le cadre de la formation professionnelle. Le nombre de participants a également dû être revu à la baisse afin de garantir l'application stricto sensu des mesures barrières en prévention au risque de foyer de contamination.

De nouvelles manières de former sont en réflexion, notamment le passage de l'enseignement présentiel à l'online sur une partie des cours théoriques. L'outil Mooodle est en cours de réflexion et d'implantation dans une partie des formations dispensées.

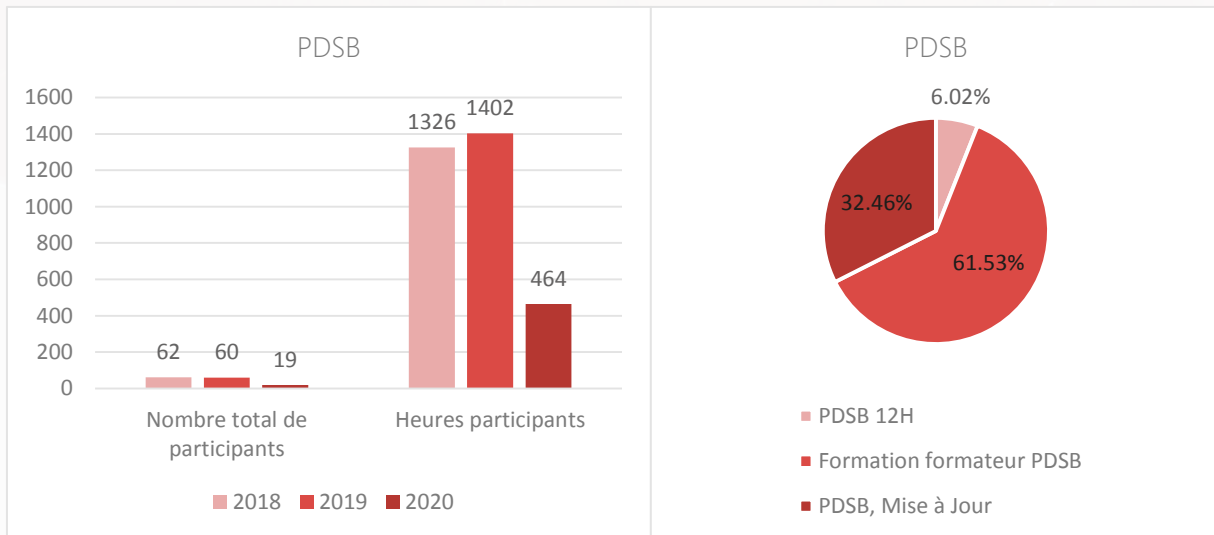
PDSB

L'approche PDSB (Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires), venue du Québec, donne aux soignants les bases nécessaires pour travailler en toute sécurité, tant pour eux-mêmes que pour les bénéficiaires de soins. Dans le cours d'auxiliaire de santé 120 heures, une initiation à la méthode PDSB est apportée



par les formateurs Croix-Rouge. Le nombre d'heures consacrées à cette méthode n'est toutefois pas suffisant pour correspondre à une formation complète. Ainsi, des formations complémentaires pour les auxiliaires de santé, aussi bien que pour le personnel formateur dans les établissements médicaux, sont proposées une à deux fois par année.

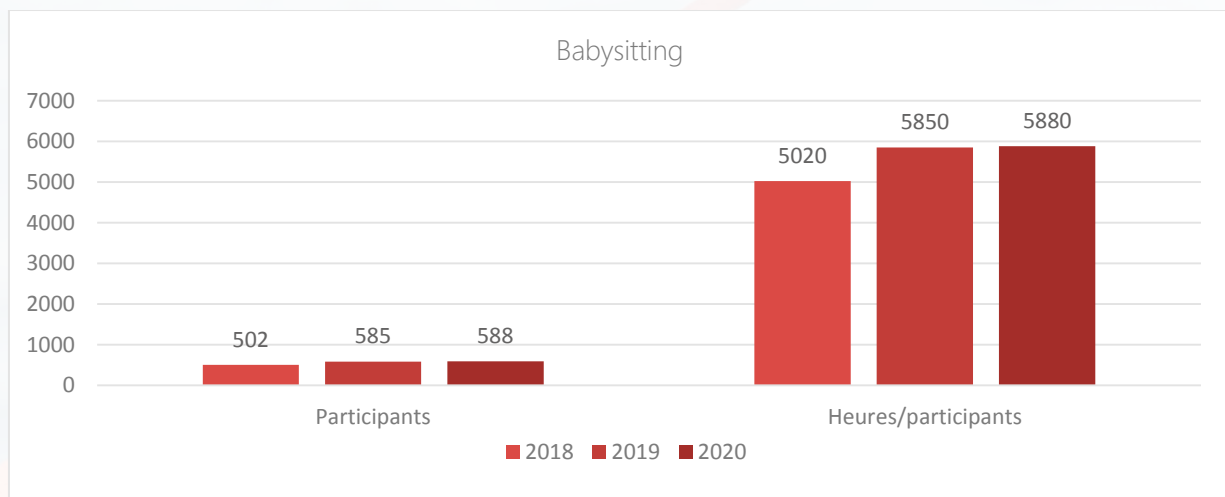
En 2020, la formation PDSB complément 12h, à destination des auxiliaires de santé, a été annulée en raison de la situation sanitaire, la distance sociale ne pouvant être respectée lors des nombreux exercices pratiques.



Babysitting

Notre formation, dispensée par notre équipe de formateurs, infirmiers et experts de la Petite enfance, aborde les besoins fondamentaux de l'enfant, enseigne les gestes essentiels ainsi que l'attitude à adopter en cas de difficulté. En suivant ce cours, le ou la Baby-Sitter pourra acquérir des connaissances qui lui seront utiles dans l'exercice de cette activité, ainsi que dans sa vie familiale présente et future. Il/Elle aura bénéficié de précieux conseils et pu mettre en pratique des notions théoriques grâce à notre matériel de puériculture actuel et complet.

A l'issue de ce cours, les personnes qui auront reçu une attestation pourront faire acte de candidature auprès du Service de Baby-Sitting du Secteur Santé et Aide aux Familles de la Croix-Rouge vaudoise, une garantie également pour les parents de faire appel à une personne de confiance par le biais de nos services.





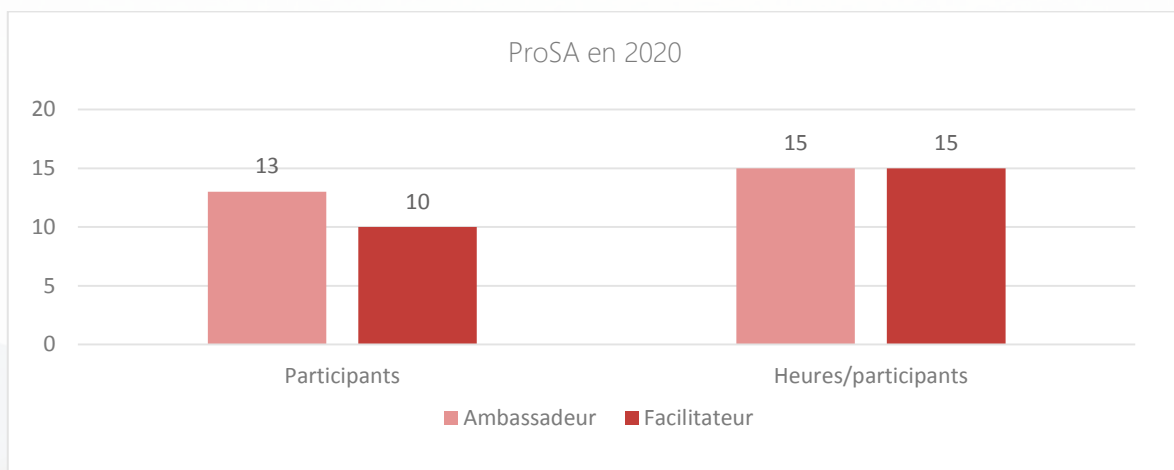
Formation ProSA

Le projet de soins anticipé (ProSA ou en anglais Advance Care Planning) propose aux personnes qui souhaitent établir leurs directives anticipées, une réflexion approfondie sur leurs valeurs et les objectifs thérapeutiques visés.

Cette formation pilote, offerte par la Chaire de soins palliatifs gériatriques et la Croix-Rouge vaudoise, utilise un concept de communication qui a été élaboré en Australie, adopté en Allemagne puis à Zurich pour le contexte culturel et juridique Suisse.

La formation pilote est composée de deux modules de 2 jours, avec 15 h de supervision individuelle.

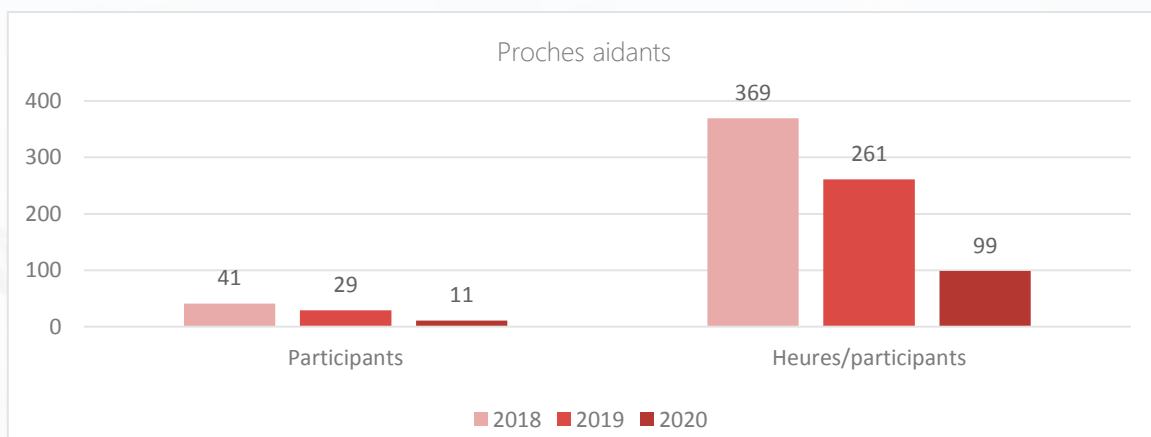
L'année 2020 a permis de clôturer avec brio la phase pilote de ce projet et de débiter sa phase opérationnelle dès début 2021.



Formation Proches aidants

Cette formation gratuite se compose de 3 modules indépendants de 3 heures. Ce cours est ouvert aux personnes qui entourent, à domicile, des personnes en situation de handicap, malades ou en fin de vie, à titre privé (hors professionnels de la santé). Les participants y acquièrent des outils pratiques à appliquer dans leur quotidien. Si la majorité des participants sont des femmes (78%), toutes les tranches d'âge sont concernées : 48% ont moins de 50 ans.

Cette formation a été durement affectée par la pandémie avec l'annulation d'un module durant le confinement et les annulations d'inscription de personnes à risques. Les perspectives sont néanmoins bonnes pour 2021, avec des demandes de pré-inscription, tandis que le taux de satisfaction global de l'année 2020 atteint les 75%.





NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

Nous tenons à remercier les différents partenaires qui soutiennent et participent au développement des prestations de notre Institution.

Le Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ), compétente en matière de prévention secondaire dans le domaine socio-éducatif, au sens des articles 11a ProMin et 9 RLProMin, pour son soutien :

- aux prestations « **Parents Rescousse** », destinées aux mineurs nécessitant une prise en charge en cas d'empêchement parental de courte et moyenne durée;
- aux prestations « **Trait d'Union** » destinées aux enfants de parents séparés ou divorcés en vue de l'exercice de leur droit aux relations personnelles. Dès le 1^{er} janvier 2019, le suivi de la prestation « **Trait d'Union** » a été transféré à l'Unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées (UPPEC).

En 2019, une démarche de révision de la Politique socio-éducative en matière de protection des mineurs (PSE ProMin) a été initiée. Les prestations accompagnant des droits de visite font partie intégrante de cette politique.

La Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE), qui s'inscrit dans le cadre de la mission légale, prévoyant entre autre le développement de l'accueil d'urgence, relative à la prise en charge en urgence des enfants malades, selon la loi et le règlement de la fondation sur l'accueil de jour des enfants, pour sa contribution :

- aux prestations de « **Garde d'Enfants Malades** », destinées aux enfants des habitants d'une commune ou d'une entreprise, membres d'un réseau d'accueil reconnu par la FAJE;
- à la prise en charge partielle de la masse salariale des éducatrices de la **Garderie « Les Koalas »**.

La Direction Générale de la Santé (DGS), entité Centre qualité et systèmes, sur la base des objectifs du Rapport du Conseil d'Etat sur la politique de santé publique du canton de Vaud 2018-2022 (RPSP), pour leur soutien :

- à la formation d' « **Auxiliaire de Santé Croix-Rouge suisse** » (ASCRS) de 120h, la « **Validation des Acquis** » et le cours « **Français Santé** » permettant d'accéder au cours d'ASCRS.
- au « **Système de soins** » – renforcement dans la communauté.

La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), Direction de l'Insertion et des Solidarités (DIRIS), pour sa contribution :

- aux Services d' « **Aide et d'Accompagnement** », pour les prestations accomplies à domicile, par des bénévoles, afin de favoriser le maintien à domicile et préserver l'autonomie et l'intégration sociale, tant en matière de service que des besoins relationnels;
- au Service de « **Transports** », pour son activité en lien avec le transport de personnes à mobilité réduite réalisé par des bénévoles;
- au Service de la « **Chaise Rouge** », qui offre un accompagnement personnalisé, par des bénévoles formés aux différents types de handicap, afin de permettre la réalisation d'activités de loisirs ou culturelles;
- ainsi qu'aux « **Proches Aidants** », dans le programme cantonal, visant à renforcer le soutien aux proches qui entourent à domicile des personnes de tous les âges, atteintes dans leur santé, en situation de handicap, malades ou en fin de vie.



Le Service de l'Emploi (SDE), par délégation des besoins en mesures et sur la base des informations fournies par le marché du travail :

- à la formation d' « **Auxiliaire de santé Croix-Rouge suisse** » de 120h, et la « **Validation des acquis** ». Sur la base des besoins transmis, la Croix-Rouge vaudoise adapte, si nécessaire, les processus en mettant tout en œuvre pour assurer une augmentation de l'aptitude au placement.

La Ville de Lausanne, pour le financement :

- des prestations d'accueil extrafamilial, pour les enfants de la **Garderie « Les Koalas »**, faisant partie du Réseau-L, accueillant les enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école enfantine ainsi que
- pour le Service de « **Garde d'Enfants Malades** », destiné aux habitants de la Commune de Lausanne.

La Ville de Nyon, pour son soutien :

- au Service de « **Garde d'Enfants Malades** », destiné aux habitants de la Commune de Nyon.

La Ville d'Yverdon, pour sa participation :

- au Service « **Parents Rescousse** », destiné aux habitants de la Ville d'Yverdon.

La Commune d'Epalinges, pour le financement :

- du Service de « **Transports** », destiné aux habitants de la Commune d'Epalinges.

Les autres Communes du canton, pour leurs différents soutiens à l'ensemble des activités de notre Association.

L'Office fédéral des Assurances Sociales (OFAS), selon l'article 101 bis de LAVS, pour son soutien :

- aux différentes tâches que la Croix-Rouge accomplit en faveur des personnes âgées, afin de renforcer leur autonomie, leurs contacts sociaux et leur intégration.

De nouvelles négociations ont été menées avec l'OFAS en 2017 pour le renouvellement d'un contrat de subventionnement dans le domaine de l'aide à la vieillesse, pour les années 2018 à 2021. Les personnes particulièrement défavorisées restent une priorité pour l'OFAS.

A l'Assemblée Générale
ordinaire des membres
de la Croix-Rouge vaudoise, Association
cantonale de la Croix-Rouge suisse
à Lausanne

N /réf. : SD/za

Morges, le 22 mars 2021

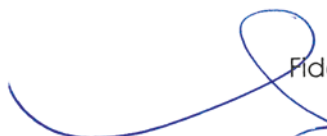
Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.



Fidacor SA

S. Del Sordo

Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable



Z. Allouza

Expert-réviseur agréée

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement,
tableau de variation du capital et annexe)
- Rapport de performance

Label de qualité ZEW0 (www.zewo.ch)

La Fondation **ZEW0** est le service de certification suisse des organisations d'utilité publique collectant des dons.

Son but est d'assurer la transparence et la loyauté sur le marché des dons en Suisse.

Elle audite les organisations d'utilité publique et vérifie que celles-ci utilisent les dons de manière consciencieuse.

Elle accorde un label de qualité à celles qui respectent ses exigences. En outre, elle fournit également des renseignements importants au sujet des dons.

Le label de qualité atteste :

- d'un usage conforme au but, économique, éthique et performant des dons;
- d'informations transparentes et de comptes annuels significatifs (standards);
- de structures de contrôle indépendantes et appropriées;
- d'une communication sincère et d'une collecte équitable des fonds.

Pour répondre aux exigences du label de qualité **ZEW0**, la Croix-Rouge vaudoise applique les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, notamment Swiss GAAP RPC21, qui s'appliquent à toutes les organisations certifiées **ZEW0**.

Le rapport doit être établi selon le principe de l'image fidèle, les autres recommandations Swiss GAAP RPC devant dès lors être appliquées.

Sont considérées comme des « organisations à but non lucratif » au sens de la Swiss GAAP RPC 21, toutes les organisations qui fournissent des prestations d'intérêt général indépendamment d'une prestation de tiers. La principale caractéristique est qu'un nombre indéterminé de donateurs n'est pas identique aux bénéficiaires des prestations. L'application de cette recommandation doit constituer un signe de qualité et améliorer la transparence. Cet objectif est notamment atteint au travers d'une des obligations de consolidation, de la présentation de la variation des fonds à utilisation prédéfinie, de la publication des informations relatives aux frais administratifs ou encore de la rémunération des organes dirigeants.